

*Joyau du vignoble d'Alsace*

COMMUNE de  
**MITTELBERGHEIM**  
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire  
**Le 20 octobre 2021 à 19h30**  
sous la présidence de Mme CAVODEAU Marie-Josée, Maire

Membres présents ou représentés : Mme CAVODEAU Marie-Josée,  
M. BOECKEL Peter, Mme TRITSCHLER Michèle, M. BALL Patrick  
M. BOECKEL Jean-Daniel, M. GRODARD Denis, M. HANSMANN Frédéric, Mme HERRMANN  
Mélanie, M. HIRTZ Edy, M. MERVELET Michael, Mme MEYER Christine, M. MEYER Serge, Mme  
SELTZ Catherine,

Membres absents excusés : HERRMANN Mélanie, MERVELET Michael

Membres absents non excusés :

Membres du conseil municipal : -

Elus : 15    En fonction : 14    Présents ou Représentés : 14    Présents : 13

Mme le Maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les conseillers municipaux présents.

Mme le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour :

- Achat terrain FUCHS

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la modification apportée à l'ordre du jour.

**1.**

**N°51/2021**

**Objet : Approbation du compte-rendu de la dernière séance**

Le compte-rendu de la séance du 14 Septembre 2021 est approuvé à 10 présents et 1 procuration.

**M. HANSMANN Frédéric et M. GRODARD Denis absents ne prennent pas part au vote.**

*19h40 : Arrivée de M. HANSMANN Frédéric et M. GRODARD Denis*

**2.**

**N°52/2021**

**Objet : Avenant au marché travaux de chaufferie**

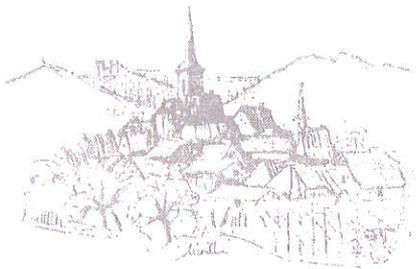
Construction d'une chaufferie bois biomasse

- c) Avenant au lot 1 Gros œuvre (Entreprise Dicker)

M. Patrick BALL présente l'avenant n°1 pour le marché de gros œuvre avec l'entreprise DICKER

Le présent Avenant N°1 a pour objet de modifier le marché pour tenir compte des travaux modifiés désignés ci-après :

- Le rapport de sol, parvenu après notification du marché, a nécessité la réalisation de fondations
- Procédé de dalle portée sur longrines et semelles en remplacements du radier prévu
- L'installation de chantier a été simplifiée générant une moins-value



COMMUNE de  
**MITTELBERGHEIM**  
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

*Joyau du Vignoble d'Alsace*

- Le mur de soutènement existant le long de la cour d'école présentait des faiblesses suite au chantier.
- Il a du être démolit et reconstruit, en cours de chantier, de façon à sécuriser la cour d'école.

Définition et estimation des travaux complémentaires réalisés

D'une part :

- Fondations complémentaires et moins-value installation de chantier
- Travaux en plus :
  - Réalisation de semelles isolées et filantes, compris terrassement, armatures, béton
  - Réalisation de longrines de redressement
  - Réalisation d'une dalle portée épaisseur 25 cm
- Moins-values :
  - Le radier prévu initialement n'a pas été réalisé
  - L'installation de chantier a été simplifié, pas de salle de réunion

D'autre part :

- L'installation d'un soutènement par éléments préfabriqués en L
- Démolition du mur existant et évacuation
- Fouilles en tranchée
- Mise en œuvre d'un gros béton pour assise du soutènement
- Fourniture et pose d'éléments préfabriqués en L
- Etanchéité côté talus
- Remblaiement en terre contre le mur de soutènement

Montant total en plus H.T 30 901,55€  
Soit en % 26.53%

La somme portée de l'article 2.2 de l'acte d'engagement est modifiée comme suit :

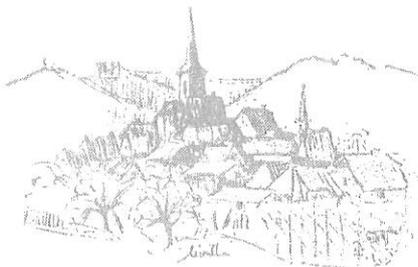
	Marché initial	Avenant n°1	Nouveau montant
Montant HT	116 464,89 €	30 901,55 €	147 366,44 €
TVA 20%	23 292,98 €	6 180,31 €	29 473,29 €
Montant TTC	139 757,87 €	37 081,86 €	176 839,73 €

Le conseil Municipal après avoir délibéré

ACCEPTÉ l'avenant n°1 fixé à 30 901,55€ HT soit 37 081,86 €TTC pour le gros œuvre du marché  
« construction d'une chaufferie bois biomasse

AUTORISE Mme le Maire à signer l'Avenant n°1 avec l'entreprise DICKER

Vote : 13 voix POUR



*Joyau du Vignoble d'Alsace*

COMMUNE de  
**MITTELBERGHEIM**  
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

**3.**

**N°53/2021**

**Objet Echange zone de gagnage**

Suite à la demande de l'Association de Chasse du Hohwald-le Zundelkopf, portant sur le projet de création d'une prairie à gibier en forêt communale de Mittelbergheim en parcelle 6 (trouée naturelle de 0,28ha), la commune de Mittelbergheim procédera à l'échange de la parcelle 9 (0,20ha) qui lui est actuellement mise à disposition.

Il est à rappeler que la parcelle 9 est inexploitable par l'Association de Chasse en raison de sa proximité avec le chemin forestier.

Les frais liés aux différents aménagements et entretiens seront entièrement à la charge de l'Association de Chasse du Hohwald-le Zundelkopf.

**Le conseil Municipal** après avoir délibéré **approuve à l'unanimité de membres présents** cet échange de zone de gagnage.

**AUTORISE** Mme le Maire à signer tous documents afférents à cet échange de zone de gagnage.

**4.**

**N°54/2021**

**Objet : Achat terrain FUCHS**

CONSIDERANT que la parcelle 287 section 12 située en zone Aa (Prés) d'une contenance de 5.51 ares afin d'y implanter une prairie.

CONSIDERANT que M. FUCHS Jean-Marc est propriétaire de cette parcelle

Mme le Maire propose que le terrain soit acquis pour 40 € de l'are soit 220.40 € pour la parcelle.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 12 voix pour et 2 abstentions,**

- **Accepte la proposition de Mme le Maire d'acquérir la parcelle 287 section 12 d'une contenance de 5.51 ares, prés, pour un montant 40 € l'are soit 220.40€ pour la parcelle,**
- **Charge Mme le Maire de prendre contact avec le propriétaire pour l'achat de cette parcelle,**
- **Maître POLIFKE, Notaire à BARR sera chargé de l'acte notarié,**
- **Tous les frais concernant la transaction (géomètre, enregistrement, notaire ...) seront entièrement à la charge de la commune**
- **Mme le Maire aura délégation de signature du conseil municipal, en particulier pour l'acte de vente.**

**5.**

**N°55/2021**

**Objet : Cérémonie du 11 Novembre 2021**

La cérémonie du 11 Novembre 2021 aura lieu à 11H avec la participation de Mme HECKMANN et des enfants de l'école de Mittelbergheim.



*Joyau du Vignoble d'Alsace*

COMMUNE de  
**MITTELBERGHEIM**  
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

**6.**  
**N°56/2021**  
**Objet : Divers**

- Mme le Maire donne un compte rendu oral du COPIL « Collection WOLF » et explique que celui-ci a émit un avis défavorable concernant l'achat de cette collection.  
Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents approuve la décision du COPIL « Collection WOLF » et ne souhaite pas acheter cette collection.  
En effet, la commune a déjà en sa possession divers collection non exposées. La commune n'a pas vocation à acheter cette collection.
- Projet Maison WOLF située au 4 rue Principale  
La commune de Mittelbergheim est attentive à une éventuelle vente d'une maison dans le cadre d'un développement locatif de notre village dont l'objectif serait de faciliter l'installation des jeunes couples afin de pérenniser notre école.
- Nettoyage cimetièrre 23.10 à 8H30
- Collecte Banque Alimentaire le 26 – 27 et 28 Novembre.  
Une action sera prévue par la commune le Samedi 27 Novembre concernant cette collecte des banques alimentaires

**L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire lève la séance à 20h25**

Mittelbergheim, le 21 Octobre 2021  
Le Maire,  
Marie-Josée CAVODEAU

